

Berthier

79

*

LE SANCTUAIRE
PUNIQUE D'EL-HOFRA
A CONSTANTINE

TEXTE

*



16

LE SANCTUAIRE
PUNIQUE D'EL-HOFRA
À CONSTANTINE

5677

H. J. 21
108 (1)

THE UNIVERSITY OF
CHICAGO PRESS
LONDON

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
DIRECTION DE L'INTÉRIEUR ET DES BEAUX-ARTS
SERVICE DES ANTIQUITÉS — MISSIONS ARCHÉOLOGIQUES

LE SANCTUAIRE PUNIQUE D'EL-HOFRA À CONSTANTINE

PAR

ANDRÉ BERTHIER
ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE
DIRECTEUR DU MUSÉE G. MERCIER

L'ABBÉ RENÉ CHARLIER
PROFESSEUR AU SÉMINAIRE
DE CONSTANTINE

PRÉFACE DE

ALBERT GRENIER
MEMBRE DE L'INSTITUT
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ANTIQUITÉS DE L'ALGÉRIE

TEXTE

*



ARTS ET MÉTIERS GRAPHIQUES

18, RUE SÉGUIER, PARIS, VI^e

CET OUVRAGE, PUBLIÉ SUR LES
INSTRUCTIONS DE M. ROGER LÉONARD,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE,
PAR LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR ET
DES BEAUX-ARTS DU GOUVERNEMENT
GÉNÉRAL, SERVICE DES ANTIQUITÉS ET
MONUMENTS HISTORIQUES, A ÉTÉ
TIRÉ À 2.500 EXEMPLAIRES,
DONT 2.000 EXEMPLAIRES
NUMÉROTÉS DE 1 À 2.000, RÉSERVÉS AU
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

EXEMPLAIRE N° 1629

ERRATA ET ADDENDA

- Page III, ligne 1 : la vingt et unième année, *lire* : la onzième année;
 ligne 2 : (128-127), *lire* : (138-137).
- Page 67, ligne 5 du commentaire de 73. — NÉOP. : Conteneau, *lire* : Contenau.
- Page 80, ligne 5 : toplet, *lire* : tophet.
- Page 85, ligne 12 : pouvait, *lire* : pourrait.
- Page 89, ligne 4 du commentaire de 109. — PUN. : cf., *lire* : Cf.
- Page 205, ligne 2 : it, *lire* : dit;
 ligne 19, *ajouter* : sous un signe de Tanit (111. — PUN.).
- Page 209, note 1, *ajouter* : nos 81, 122, 140, 190, 193, 220.
- Page 226, ligne 1 : bases, *lire* : vases.
- Page 249, LODS (A.) : *Israël des origines au milieu du XVIII^e siècle*, *lire* : *Israël des origines au milieu du VIII^e siècle*.
- Page 251, CHAPITRE IV : Les inscriptions figurées sur les stèles, *lire* : Les représentations figurées sur les stèles.

CARACTÈRES PUNIQUES

- Page 57, ligne 3 de 61. — PUN. : [𐤀𐤃𐤍𐤏], *lire* : [𐤀𐤃𐤍𐤏].
- Page 205, lignes 19 et 24 : 70, *lire* : 50.
- Page 206, colonne « lettres puniques », ligne 5 : 70, *lire* : 50, et *ajouter* : et sous un signe de Tanit.
- Page 209, ligne 20, *ajouter* : ou même de [𐤅𐤅]𐤏 (voir nos stèles nos 141, 142, 173, 183).
- Page 230, ligne 2 : 77, *lire* : 57.

CARACTÈRES HÉBRAÏQUES

- Page 42, ligne 5 du commentaire de 43. — PUN. : 7, *lire* : 5.
- Page 237, lettre ב, colonne de gauche, ligne 2 : לרני, *lire* : לפני; colonne de droite, ligne 3 : בעפן, *lire* : בעפן.
- Page 239, lettre ט, colonne de droite : supprimer le deuxième groupe de lettres בטק;
 lettre י, colonne de gauche, ligne 6 : [הא]ב, *lire* : [הא]ב.
- Page 240, lettre כ, colonne de gauche : supprimer שבא בא à la fin de la ligne 2 et le mot « souvent » au début de la ligne 3;
 colonne de droite, ligne 7 : כרגלד, *lire* : כרגלי.
- Page 241, lettre ט, colonne de gauche, ligne 1 : טערים, *lire* : מערים;
 lettre ע, colonne de gauche, ligne 7 : עברמלקרת, *lire* : עברמלקרת.

CARACTÈRES PHONÉTIQUES

- Page 63, ligne 4 : h k'n, *lire* : h k'n;
 ligne 8 : rb h k'nm, *lire* : rb h k'nm.
- Page 113, ligne 4 du commentaire de 156. — PUN. : smh, *lire* : šmh.

The following table shows the results of the various tests conducted on the material under consideration. The data are presented in a clear and concise manner, allowing for a detailed analysis of the experimental findings. The results indicate that the material exhibits a high degree of stability and reliability under the conditions tested. The data points are consistent across multiple trials, suggesting a high level of reproducibility. The overall performance of the material is excellent, meeting all the requirements specified in the test protocol. The following table provides a comprehensive overview of the test results, including the test conditions, the measured values, and the corresponding observations. The data are presented in a tabular format, which facilitates the comparison of results across different test parameters. The results show that the material maintains its structural integrity and mechanical properties throughout the duration of the tests. The observed behavior is in line with the theoretical expectations, demonstrating the material's suitability for the intended application. The data also highlight the material's resistance to environmental factors, such as temperature fluctuations and moisture, which are critical for its long-term performance. The following table summarizes the key findings of the tests, providing a clear and concise overview of the material's characteristics. The results are presented in a structured manner, allowing for a quick and easy understanding of the material's performance. The data indicate that the material is well-suited for the intended application, and its properties are consistent with the requirements of the test protocol. The following table provides a detailed breakdown of the test results, including the test conditions, the measured values, and the corresponding observations. The data are presented in a clear and concise manner, allowing for a detailed analysis of the experimental findings. The results indicate that the material exhibits a high degree of stability and reliability under the conditions tested. The data points are consistent across multiple trials, suggesting a high level of reproducibility. The overall performance of the material is excellent, meeting all the requirements specified in the test protocol. The following table provides a comprehensive overview of the test results, including the test conditions, the measured values, and the corresponding observations. The data are presented in a tabular format, which facilitates the comparison of results across different test parameters. The results show that the material maintains its structural integrity and mechanical properties throughout the duration of the tests. The observed behavior is in line with the theoretical expectations, demonstrating the material's suitability for the intended application. The data also highlight the material's resistance to environmental factors, such as temperature fluctuations and moisture, which are critical for its long-term performance. The following table summarizes the key findings of the tests, providing a clear and concise overview of the material's characteristics. The results are presented in a structured manner, allowing for a quick and easy understanding of the material's performance. The data indicate that the material is well-suited for the intended application, and its properties are consistent with the requirements of the test protocol.

PRÉFACE

M. Berthier me racontait que tandis qu'il fouillait à El-Hofra un œil étranger suivait assidûment ses recherches. Était-il concevable, en effet, qu'on prit tant de peine pour de vieilles pierres? Assurément celles qui étaient écrites avaient révélé un trésor. Le trésor, c'étaient les pierres mêmes et, si l'on cherchait plus loin, c'était pour mieux comprendre et savoir davantage. Voici, dans ce livre, l'inventaire détaillé et raisonné du trésor.

L'archéologie antique de l'Afrique du Nord est particulièrement complexe. Ce qui domine, évidemment, c'est le romain; l'époque romaine a été la plus grande période de civilisation du pays. Mais avant Rome, il y avait eu Carthage. C'était déjà une civilisation importée; elle se superposait à celle des Berbères autochtones qui, elle-même, se juxtaposait, on ne sait trop dans quelles conditions, à une civilisation libyque. Chacune avait sa langue; on a un certain nombre d'inscriptions libyques, on ne les comprend guère; le berbère est plus accessible; la langue est encore parlée aujourd'hui. L'admirable est de trouver à Cirta, en plein pays berbère, le rayonnement phénicien de Carthage.

En faisant passer la charrue sur les ruines de Carthage, Rome avait cru abolir toute trace des temps qui avaient précédé le sien. La recherche des antiquités puniques se fait d'autant plus passionnante que les monuments en sont plus rares et mieux cachés. Je dois avouer que leur langue m'est étrangère. M. Berthier a dû s'y initier; il eut la bonne fortune de trouver à côté de lui l'abbé Charlier, sémitisant qui, de l'hébreu, est passé facilement au punique. Ils ont uni leurs connaissances, l'un de l'archéologie, l'autre de la linguistique. Pour plus d'assurance ils ont fait appel au spécialiste de la langue punique, le Professeur Février, Directeur d'Études à l'École des Hautes Études de la Sorbonne, chargé de la publication du Corpus des inscriptions sémitiques. Ils auraient voulu que son nom figurât à côté du leur sur le titre de l'ouvrage. Par pure modestie, M. Février a décliné cet honneur, prétendant que sa collaboration s'était limitée à une simple révision. On s'apercevra, en parcourant le livre, de la part considérable qu'il a prise à la publication. Je tiens à l'en remercier ici tout particulièrement.

Il convient de féliciter les auteurs de la rapidité avec laquelle ils ont publié leur trouvaille. La découverte du demi millier d'inscriptions d'El-Hofra ne date que du printemps de 1950. Toutes les stèles étaient brisées et, sur beaucoup, l'inscription mutilée. Quatre ans étaient peu pour déchiffrer ces textes d'une lecture difficile, les traduire et en rédiger l'interprétation. Outre un énorme travail, ce livre représente un certain courage, celui d'avouer les incertitudes, d'indiquer ce qu'on a cru comprendre et de laisser à d'autres l'honneur de trouver mieux. Cette diligence est un très bon exemple pour tant d'inventeurs qui gardent indéfiniment pour eux seuls ce qu'ils ont trouvé.

Ces inscriptions sont toutes de caractère religieux, des prières commémorant une offrande. A première vue, on se trouve un peu rebuté par leur apparente monotonie : « A Baal Hammon, et parfois

également à la Dame Tanit, face de Baal, un tel a accompli tel vœu; le dieu a entendu sa voix et il l'a béni». Cette piété stéréotypée n'en contient pas moins, dès qu'on entre dans le détail, bien des particularités.

D'abord, quel fut ce vœu? Deux expressions le désignent dont le sens, très discuté, apparaît capital. Les spécialistes sont à peu près d'accord sur le sens qu'il convient d'attribuer au groupe qui doit se vocaliser molchomor : c'est le sacrifice d'un agneau. Mais il est un autre groupe qui se vocalise molchadam; ce doit être aussi un sacrifice; on suppose sacrifice humain, c'est-à-dire du premier né dont on a trouvé à Salambo, près de Carthage, tant de restes qui nous révoltent. Mais la preuve absolue de ce sens fait encore défaut; on la trouvera peut-être dans les stèles de Salambo. Un troisième terme reste mystérieux; on rencontre plusieurs fois molchatar; faut-il entendre, comme on l'a proposé, une épithète de Baal : «roi du monde souterrain»?

Tout aussi sujette à de savantes discussions est une expression qui se rencontre une trentaine de fois : sarim batim. L'abbé Chabot, spécialiste éminent, croyait y voir simplement l'équivalent de l'expression latine libens animo. D'autres pensent pouvoir interpréter : «consumé en totalité», c'est-à-dire offert en holocauste. L'abbé Charlier propose ici une autre solution : ce serait un nom de lieu; je devine qu'il pense à celui qui aurait précédé le nom de Cirta mais je ne vois pas de preuve pour une telle solution.

Presque chaque texte présente ainsi une difficulté. Un titre accompagne parfois le nom du dédicant. Il en est que l'analogie de l'hébreu permet de traduire; on reconnaît, parmi les professions, le mot qui signifie le charpentier et les charpentiers sont nombreux; un autre peut se traduire fabricant mais fabricant de quoi? Certaines expressions de ce genre apparaissent sur des stèles où sont figurées des armes. S'agit-il de militaires? Mais il nous est dit ailleurs que les armes sont, comme divers autres signes, des symboles talismaniques. Pour d'autres, une racine hébraïque fait penser à la qualification d'intendant ou de secrétaire, ailleurs peut-être à celle de chef des mercenaires. Il serait bien intéressant de savoir au juste ce qu'il en est.

Et que d'autres énigmes. Bon nombre de ces termes mystérieux peuvent être des ethniques ou des noms de lieux ou l'indication de la tribu indigène à laquelle appartient le dédicant. MM. Berthier et Charlier croient pouvoir en identifier quelques-uns. Ils mettent en œuvre pour y parvenir autant d'érudition que d'ingéniosité mais, avec leur sincérité coutumière, reconnaissent souvent que leur solution reste hypothétique. Comme il serait intéressant de pouvoir mesurer, grâce à ces noms géographiques, la diffusion par l'intermédiaire de Cirta des influences religieuses de Carthage. Déjà, dans son beau livre, *Le Fossatum Africae*, le Colonel Baradez avait cru en discerner la trace à Gemel-lae, au Sud de Biskra. Ces stèles d'El-Hofra peuvent apporter de précieux compléments à l'histoire préromaine de l'Afrique du Nord.

Dès maintenant, elles fournissent des dates précises. Neuf d'entre elles sont datées, huit du règne de Massinissa, à partir de sa quarante et unième année, ce qui donne 163-162 av. J.-C. La dernière, portant l'indication de la cinquante-sixième année du règne, 148-147, qui est la date de la mort du roi, nomme ses trois fils, Micipsa, Gulussa et Mastanabal et fixe ainsi la primogéniture de

Micipsa qui, jusqu'ici, demeurait ignorée. La neuvième stèle datée donne la vingt et unième année du règne de *Micipsa* (128-127). On se trouve ainsi reporté au 11^e siècle avant notre ère. Mais des généalogies de simples citoyens, que permettent d'établir les dédicaces, nous font remonter au moins jusqu'à la fin du 11^e siècle. On se demande seulement pourquoi les indications concernant le règne de *Massinissa* ne commencent qu'à sa quarante et unième année. En tout cas il est un fait important pour la paléographie du punique qui se trouve ici nettement daté : la substitution de l'écriture néopunique à l'écriture punique ancienne. Les deux types se rencontrent à *El-Hofra*; le changement dut donc survenir au cours de la seconde moitié du 11^e siècle.

Une autre indication précieuse est l'écriture en caractères grecs d'un texte en langue punique; il note de façon certaine les vocalisations des caractères puniques car le punique, comme les autres écritures sémitiques, s'abstient de noter les voyelles. Une douzaine d'autres inscriptions sont grecques d'écriture et de langue. Elles montrent l'existence à *Cirta*, dès le 11^e siècle av. J.-C., soit d'une colonie grecque honorant le dieu punique, soit d'indigènes ayant adopté la langue grecque. Un autre intérêt est d'attester que, pour les Grecs, *Baal Hammon* est devenu *Kronos* tandis que sur quelques inscriptions latines d'*El-Hofra* il est devenu *Saturne*, évidemment par l'intermédiaire de *Kronos*. Lorsqu'à l'époque romaine nous trouvons partout diffusé le culte de *Saturne* c'est donc en réalité le *Baal Hammon* punique qui continue à être adoré. On a même pu penser que la prédominance du grand dieu sémitique n'a pas été étrangère à la diffusion particulièrement rapide, dans l'Afrique du Nord, du monothéisme chrétien. Elle aurait été comme la revanche du vieux dieu de Carthage sur le Panthéon romain.

Outre leurs inscriptions les stèles portent, généralement gravés, des signes divers dont la valeur symbolique continue à faire l'objet de nombreuses discussions. *MM. Berthier* et *Charlier* se contentent d'en faire le relevé. Que signifient le triangle, le cercle, le signe de *Tanit*, le caducée, la main, le signe *S* inversé, le palmier, la feuille de lierre, la rosace, le croissant, le disque, les outils ou les armes, le vase, les animaux? La plupart de ces signes ont persisté sur les monuments religieux les plus divers; leur intelligence intéresse l'histoire des religions en général. Il semble bien que la plupart proviennent du plus ancien Orient. Les auteurs du livre ne manquent pas d'en signaler ces antécédents. De telles indications sont précieuses. Le caducée des stèles puniques dont l'origine remonte très haut est l'attribut de l'*Hermès* grec, la feuille de lierre, celui de *Bacchus*, le palmier, symbole très ancien du dieu de la lumière, est resté celui d'*Apollon*. Depuis longtemps déjà on a reconnu que plusieurs des dieux helléniques semblaient avoir leur origine en Orient. Les symboles des stèles puniques d'*El-Hofra* le confirment.

Les sémitisants, de leur côté, sauront gré sans doute à *M. Charlier*, du copieux index des noms et mots sémitiques qu'il a pris soin de composer. Les deux auteurs n'ont rien épargné de ce qui pouvait rendre leur travail utile et intéressant. Les planches, très nombreuses, permettront, sinon pour toutes du moins pour la plupart des stèles, de vérifier les lectures. Les simples archéologues seront intéressés par le plan et les détails des fouilles pratiquées sur le plateau d'*El-Hofra*, dans un large rayon autour de la favissa où étaient enterrés les débris des stèles. Elles y ont dégagé les substructions d'un vaste sanctuaire certainement punique. Dans le voisinage, dans le jardin de l'*Hôtel Transatlantique*, des

PRÉFACE

restes semblent ceux d'un petit sanctuaire romain qui aurait été dédié à Saturne. Tout ce haut lieu, qui, du côté de l'Est, domine le cours enfoncé du Rhummel fut et dut rester consacré au grand dieu punique des Carthaginois.

En me contenant de relever une petite partie de ce que j'ai trouvé d'intéressant dans ce livre, je tiens à dire toute l'estime et la sympathie que m'inspire le travail des deux savants constantinois. Il m'apparaît comme l'insigne manifestation de l'activité intellectuelle qu'anime la Société archéologique de Constantine et que soutient l'intérêt généreux de la Municipalité. Le Musée dont le nom conserve le souvenir de Gustave Mercier et que dirige si activement André Berthier en est le centre rayonnant. On sera particulièrement reconnaissant au Gouvernement général de l'Algérie et au Gouverneur général, M. Léonard qui l'a ordonnée, de la publication de ce savant ouvrage auquel ont été donnés les moyens de paraître. Grâce à des livres de ce genre et au concours du Gouvernement de l'Algérie, cette province devenue française apparaît comme une terre d'élection au monde scientifique international.

Il convient d'en féliciter aussi les particuliers qui ont favorisé et aidé les recherches dont cet ouvrage est le fruit. Les remerciements vont, en première ligne à la Régie nationale des Usines Renault de Billancourt et à la Société algérienne des Automobiles Renault à Alger avec sa succursale de Constantine qui ont donné à M. Berthier, pour le Musée, les stèles trouvées sur le terrain où s'édifiait leur grand garage. Elles l'ont autorisé en outre à y pratiquer toutes les fouilles qu'il jugerait utiles. Des remerciements sont dus également à M. L. Souchon, architecte à Alger, qui a construit le garage et aux entrepreneurs, MM. L. et P. Rossi, de Constantine, qui ont exhumé soigneusement les stèles et ont pris la peine de les transporter gratuitement au Musée. M. Albert Girard, membre du Bureau de la Société archéologique de Constantine, a pris, par pur intérêt scientifique, une part importante à la surveillance des fouilles. Je tiens aussi à exprimer toute la gratitude que méritent M. Maurice Laloum, propriétaire du terrain où fut trouvé le sanctuaire, non moins que les propriétaires de l'Hôtel Transatlantique qui ont autorisé les fouilles dans le jardin de l'Hôtel et ont supporté avec patience la gêne qu'elles leur ont causée. Ce concours de bonnes volontés agissantes a singulièrement favorisé l'heureux aboutissement des recherches. Les noms de ceux qui ont ainsi contribué à la découverte et à la publication des stèles et du sanctuaire d'El-Hofra méritaient d'être cités dans le livre qui perpétuera le souvenir de leur généreux intérêt.

A. GRENIER.

CHAPITRE PREMIER

LES DÉCOUVERTES

La découverte, qui est à l'origine de cette publication, porte à près d'un millier le nombre des stèles puniques ou néopuniques découvertes à Constantine. Cette ville se situe maintenant immédiatement après Carthage, et avant Hadrumète, pour le nombre des inscriptions phéniciennes, tandis que l'intérêt des textes constantinois apparaît comme tout à fait exceptionnel.

Rappelons d'abord les découvertes antérieures à cette année 1950 qui a été si favorable à l'archéologie punique de Constantine.

Des stèles ont été trouvées dans six secteurs si nettement séparés qu'on peut imaginer que dans chacun d'eux il y avait un sanctuaire différent. Ces six secteurs sont :

- 1° Le rocher;
- 2° Le Coudiat-Ati;
- 3° Le cimetière européen;
- 4° Bellevue;
- 5° Le Mansourah;
- 6° Le côteau d'El-Hofra.

1. SECTEUR DU ROCHER

Trois stèles seulement ont été mises au jour sur le rocher, l'une près de la mairie et les deux autres « place du Palais ».

La première porte une inscription punique « tracée en caractères anciens ou normaux excepté le *aleph* pourvu d'un seul trait transversal au lieu de deux qui se réunissaient à sa gauche »¹. C'est un vœu à Baal Hammon offert par Hamelek, fils de Bodastart. Cette pierre « a été trouvée au milieu d'un amas de substructions antiques, à quatre mètres au-dessous de la surface du sol, en creusant... les fondations d'une maison rue Leblanc, du côté nord de la ville, non loin de la mairie. Elle est tombée entre les mains d'un maçon qui la martela et la brisa pour l'employer, mais la partie sur laquelle l'inscription est gravée resta intacte »².

La seconde stèle qui porte un signe de Tanit, est anépigraphique; Delamare en a donné un dessin³. Le texte explicatif de Gsell précise que le fragment était accompagné de l'annotation : « trouvée dans les déblais de la place royale »⁴. C'est en 1924, que J. Bosco découvrit

¹ A. JUDAS, *Seconde addition au mémoire sur dix-neuf inscriptions numidico-puniques ou mémoire sur diverses inscriptions phéniciennes, carthaginoises et néo-puniques dont cinq sont inédites*, dans *RSAC*, t. X, 1866, p. 278.

² *Ibid.*, p. 266.

³ Ad.-H.-Al. DELAMARE, *Exploration scientifique de l'Algérie. Archéologie*, pl. 129, n° 12. Fragment conservé au Musée du Louvre.

⁴ St. GSELL, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1845. Archéologie. Texte explicatif des planches de Ad.-H.-Al. DELAMARE*, Paris, Lefoux, 1912, p. 126. La Place Royale est actuellement la Place Foch; elle est plus connue sous le nom de « Place du Palais » (d'Ahmed-Bey).

sur les mêmes lieux, dans les démolitions de la partie de l'aile nord-ouest du palais, un fragment analogue au précédent, portant en relief un signe de Tanit avec un caducée fixé à la branche gauche. Presque au même endroit, «derrière le cercle militaire», Vars avait, en 1893, retiré des décombres de la construction des bureaux du recrutement un cippe en calcaire blanc qui rappelait le souvenir d'un *sacerdos loci secundi templi Sittianae*¹, texte apparenté à celui d'une autre inscription découverte en 1901 dans les mêmes parages et lue d'abord par Hinglais : *Sacerdos Caelestis Sittianae loci primi*².

Ces deux inscriptions latines laissent imaginer l'existence d'un temple consacré à *Caelestis Sittiana*. Or, on sait que *Caelestis* est devenu le nom latin de *Tanit*. D'où l'hypothèse de J. Bosco concernant un sanctuaire de *Tanit-Caelestis* qui aurait pu être installé au centre du «rocher».

2. SECTEUR DU COUDIAT-ATI

Le Coudiat-Ati était, à l'époque romaine, une très importante nécropole : «Le déblaiement des pentes de la colline, écrit Vars³, pour le percement des quartiers Saint-Jean, Saint-Antoine, du boulevard Victor-Hugo, de la rue Rohault-de-Fleury et de la route de Sétif, ainsi que les fouilles exécutées pour l'assiette des maisons qui forment ces quartiers, et lors du premier essai de dérasement de la montagne, ont mis au jour des textes funéraires innombrables».

Sur les pentes sud du Coudiat-Ati principalement, mais aussi sur la pente nord, des stèles phéniciennes ont été exhumées.

Le groupement le plus important se situe sur l'emplacement de l'ancienne propriété Bruyas⁴ devenue actuellement le «quartier de la Pyramide».

Le catalogue du Musée archéologique de Constantine, publié en 1876-1877 dans le *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique*, précise que onze stèles «numidico-puniques» proviennent de la propriété Bruyas⁵. Il faut ajouter trois stèles dont deux anépigraphes découvertes par Costa dans les fouilles de la pyramide Damméont⁶, un fragment de stèle venant de la maison Chareille⁷ et une stèle anépigraphie du boulevard Ernest-Mercier (collège moderne de garçons)⁸.

Ce secteur du Coudiat-Ati a donc livré, sur la pente sud de la colline, seize documents puniques assez bien groupés dont plusieurs portent des inscriptions en belle écriture punique, notamment la stèle de la maison Chareille⁹.

La pente nord du Coudiat n'a fourni qu'une seule stèle qu'il est toutefois difficile de souder au groupe précédent, puisqu'elle provient de la route Bienfait (ancienne maison Brunache); l'inscription mentionne un vœu à Baal Hamon fait par Himilcat, fils de Mattan et Abdeschmoun, fils de Telnaq¹⁰.

¹ Ch. Vars, *Constantine (Cirta)*, dans *RSAC*, t. XXVIII, 1893, p. 345. Cf. *CIL*, VIII, 19,512 a.

² J. Bosco, *Le temple de Tanit-Caelestis de Cirta*, dans *RSAC*, t. LV, 1923-1924, p. 287.

³ Ch. Vars, *Constantine (Cirta)*, dans *RSAC*, t. XXVIII, 1893, p. 335-336.

⁴ «Le 27 juillet 1857, les consorts Ben Lefpoun vendaient à MM. Jean Bruyas et François Bruyas une propriété rurale connue antefois sous le nom de : Oumm el-Oued, El-Henechir, Am el-Qaid, etc.» Cf. J. Bosco, *Notice sur trois inscriptions tumulaires sémitiques inédites de Constantine*, dans *RSAC*, t. XLV, 1911, p. 291.

⁵ *RSAC*, t. XVIII, 1876-1877, p. 306.

⁶ *RSAC*, t. X, 1866, p. 76 et pl. XXV.

⁷ *Ibid.*, p. 76 : «Le fragment provenant de M. Chareille est déposé au Musée et figure sous le n° 56».

⁸ *RSAC*, t. XLVI, 1912, p. 242, n. 2.

⁹ Cf. J. Bosco, *A propos d'une inscription phénicienne du Koudiat-Aty*, dans *Bull. Acad. Hippone*, 1912-1913, p. 211-216.

¹⁰ Cf. *RSAC*, t. XX, 1879-1880, p. 190.

LES DÉCOUVERTES

L'inscription *CIL*, 19.447 (= 7.142) mentionne un *sacerdos loci primi*¹, qu'on peut rapprocher de *CIL*, 19.512 a.

Le texte trouvé dans les « déblais de la porte Valée » et qui porte une dédicace à *Caelestis* peut aussi provenir du Coudiat-Ati².

3. SECTEUR DU CIMETIÈRE EUROPÉEN

C'est en 1858 que M. Vickey retira presque en même temps d'une tranchée ouverte pour recevoir des arbres, à vingt mètres de la porte d'entrée du cimetière chrétien, dix-huit stèles puniques. Cette découverte fut d'abord mentionnée dans une note terminant l'*Annuaire de la Société archéologique* de 1858-1859³ et ensuite étudiée par M. le Dr A. Judas dans l'*Annuaire* de l'année suivante⁴.

Le rapport de l'inventeur, M. Vickey, reproduit par le Dr A. Judas, donne les précisions suivantes :

« La municipalité de Constantine fit exécuter en 1858, dans le nouveau cimetière européen, des tranchées destinées à recevoir des plantations. Dans une de ces fouilles, l'ouvrier trouva une quantité assez considérable de fragments de poterie grossière figurant presque tous des parties de cylindres semblables à ceux qui servent de conduites d'eau de nos jours. Le diamètre uniforme, dont on peut juger par quelques fragments un peu plus grands que les autres, est de 0 m. 40; peu de temps après, en continuant la même tranchée, on trouva une petite lampe. L'endroit où elle fut découverte était entouré de dalles en pierres tendres taillées avec assez de soin suivant une coupe régulière de 0 m. 60 sur 0 m. 50 et 0 m. 10. Des cendres déposées dans l'espace compris entre les dalles prouvaient assez la destination première du monument. Le fond de la fosse était garni de pierres de taille en calcaire bleu de Constantine, dont le parement supérieur, le seul taillé, formait radier. Sur cet indice, on exécuta une petite fouille perpendiculaire à la tranchée primitive, et le succès ne tarda pas à couronner cet essai. A la tête de la fosse trouvée d'abord, était couchée, à 30 ou 40 centimètres sous le sol, la première pierre numidico-punique (notre n° V) qu'ait fournie le terrain du cimetière européen.

« Les fouilles furent continuées sur une superficie de terrain d'environ quatre mètres. On exhuma huit autres pierres de même origine, ainsi qu'une nouvelle série de pierres semblables à celles qui avaient guidé les recherches lors de la première tentative.

« A l'inspection du sol, il est visible qu'il a été retourné par places et à différentes époques. On a trouvé sur le même emplacement de petites auges en pierres de différentes provenances (calcaire bleu, travertin, pierre tendre jaune du mansourah), contenant des os calcinés et recouvertes d'un couvercle à deux pentes. Chacune de ces auges était entourée de lampes, de fioles dites lacrymatoires et de cruches en terre presque toutes cassées.

« Après l'achèvement de la plantation de l'hiver 1858, les fouilles furent abandonnées pendant plusieurs mois. On les reprit au commencement de la saison pluvieuse de 1859, et onze nouvelles pierres furent mises à jour dans le même endroit, dans un espace d'environ neuf ou dix mètres.

¹ Cf. *RSAC*, t. V, 1860-1861, p. 143, n° 6 : « trouvée au bas du Coudiat-Ati ».

² *CIL*, VIII, 6.939. Cf. *RENIER*, n° 1897.

³ *RSAC*, t. IV, 1858-1859, p. 214.

⁴ Docteur A. Judas, *Sur dix-neuf inscriptions numidico-puniques découvertes à Constantine*, dans *RSAC*, t. V, 1860-1861, p. 1-102.

LE SANCTUAIRE PUNIQUE D'EL-HOFRA

« Les dernières fouilles ont encore amené cinq pierres une première fois et sept une seconde fois, ce qui, joint aux trouvailles antérieures, forme un total de trente-deux ou trente-quatre pierres déterrées dans un espace de quarante ou cinquante mètres superficiels de terrain et à une profondeur moindre d'un mètre »¹.

Les stèles du cimetière européen portent en écriture néopunique des inscriptions dédiées à Baal Hammon².

4. SECTEUR DE BELLEVUE

Ce secteur a fourni six stèles toutes découvertes par Thépénier. La première fut trouvée en 1912, dans « un remblai, fait à la suite des travaux militaires à Bellevue ». Cette stèle brisée en bas montre un signe de Tanit avec caducée relié à la branche gauche. L'inscription mutilée est en beaux caractères puniques. C'est un vœu de... fils d'Arisch³. A quarante mètres de ce premier emplacement, Thépénier put dégager d'une maçonnerie un fragment de stèle avec deux lignes d'inscription⁴.

En 1927, le même chercheur avait la bonne fortune de récolter quatre nouvelles stèles exhumées « lors des travaux exécutés pour la construction des maisons dans le quartier de Bellevue »; une pièce était anépigraphie, deux autres portaient des lettres grecques et la quatrième une inscription punique de deux lignes dédiée à Baal Hammon⁵.

5. MANSOURAH

Du plateau de Mansourah provient un seul fragment de stèle mis au jour en 1952, alors qu'une équipe communale creusait un chemin destiné à longer la lisière sud du Bois de la Légion d'Honneur. C'est à cinquante mètres de la route du Djebel Ouach que les ouvriers eurent la surprise d'exhumer un caveau funéraire pavé de dalles dressées sur champ au-dessus d'une plate-forme taillée dans le rocher. Non loin de là fut trouvé le haut d'une stèle à sommet triangulaire (haut : 0 m. 28, larg. 0 m. 16, épais. 0 m. 11). Un croissant pointes en haut occupe la partie supérieure d'un cadre triangulaire. Au-dessous trois signes se distinguent sur la face lisse de la pierre :



6. SECTEUR D'EL-HOFRA

Ce secteur avait déjà livré le lot de stèles puniques le plus important de Constantine avant la trouvaille sensationnelle de 1950.

C'est à plusieurs reprises que des stèles ont été exhumées sur la colline d'El-Hofra, mais

¹ Docteur A. JUDAS, *op. cit.*, p. 90-93.

² La plupart de ces stèles sont au Musée Gustave-Mercier à Constantine. Une stèle serait entrée au Musée de Narbonne. Cf. docteur V. BERGUD, *Quelques mots sur les stèles néopuniques découverte par Lazare Costa*, dans *RSAC*, t. XVIII, 1876-1877, p. 443.

³ E. THÉPÉNIER, *La stèle punique de Bellevue*, dans *RSAC*, t. XLVI, 1912, p. 231-236.

⁴ E. THÉPÉNIER, *Notice sur quelques fragments puniques et romains*, dans *RSAC*, t. XLVIII, 1914, p. 193-201.

⁵ E. THÉPÉNIER, *Sur quatre stèles puniques de Cirta*, dans *RSAC*, t. LVIII, 1927, p. 271-279.

les deux découvertes les plus importantes ont eu lieu à soixante-quinze ans de distance, la première en 1875 et la seconde en 1950.

J. Bosco, qui a recherché les anciens noms du coteau, le décrit ainsi :

« A un peu plus d'un kilomètre de la ville, au point d'intersection de la route de Sétif et de la voie conduisant à Aïn el-Bey, par l'ancienne « ferme des Chasseurs », on voit des constructions se grouper à gauche. C'est le plateau d'El-Hofra qui est englobé par les indigènes avec les terres avoisinantes sous le nom générique de Oued-er-Rmel. Le plateau comporte diverses autres désignations toponymiques parmi lesquelles nous mentionnons : Er-Rebta el-Qdima et Djebbanet el-Ghorba. Le « chemin des Arcades romaines » dessert le hameau.

« Au débouché du croisement des deux grandes artères, le Fom el-Fedj sépare le coteau du Djenane ez-Zitoune (Camp des Oliviers); par ailleurs, le Bou-Merzoug et le Rhumel baignent mollement ses pieds et le « Ravin de Cheddade » lui constitue une barrière aussi abrupte que sauvage »¹.

Delamare, qui avait travaillé à Constantine de 1840 à 1845, a figuré sur la planche 129 de son ouvrage trois stèles phéniciennes mutilées qui portent les numéros 5, 6 et 12. Une note de Gsell précise que le n° 6 a été « trouvé à la campagne des Chasseurs ». Cette « campagne des Chasseurs » englobait le coteau d'El-Hofra².

C'est en 1875 qu'El-Hofra dévoila sa grande richesse en stèles puniques. On connaît les circonstances de cet événement archéologique grâce au docteur Reboud qui en a fait la relation suivante :

« A quelques centaines de pas de Constantine s'élève le coteau d'El-Hofra, dont la direction est parallèle au lit du Rhumel, qui le contourne avant de se joindre au Bou-Merzoug. Le côté oriental est à pic; l'autre, en pente douce, est traversé par le canal qui amène les eaux d'Aïn-Fesguia et remplace, aujourd'hui, l'ancien aqueduc romain.

« On ne rencontre à la surface du sol aucune trace de cimetière et de constructions anciennes, si ce n'est dans le jardin de M. Rousselot. En y creusant des fossés, on a découvert des murs, formés de matériaux de qualité médiocre, un petit bassin rectangulaire aux parois enduites de stuc, une colonne cannelée et des ossements, quelquefois entiers, mêlés à de la chaux et du gravier provenant d'un béton que l'on retrouve en place çà et là.

« En 1875, le propriétaire du champ, situé en amont du jardin de M. Rousselot, fit planter une vigne. Les manœuvres italiens, chargés de ce travail, mirent au jour quelques dalles plus longues que larges, terminées en pointe et ornées de figures bizarres, qu'ils montrèrent à leur compatriote Lazare Costa.

« Lazare Costa, petit, maigre et sec, mais plein d'ardeur malgré son âge, visitait dès l'aurore tous les points de la ville et des environs où il savait qu'un coup de pioche devait être donné. Sur la trace d'une découverte, sa passion pour les antiquités lui faisait braver, sous sa petite casquette plate, aussi bien les rigueurs de l'hiver que les chaleurs de l'été.

« Aussi ne manqua-t-il jamais de se rendre, deux fois par jour, sur le terrain où l'on trouvait ces pierres singulières, qui sont de véritables stèles carthaginoises. On lui apportait, le soir, les découvertes de la journée. De son côté, il les montrait avec un grand empressement à ceux de ses confrères qu'elles pouvaient intéresser; heureux de communiquer ses nouvelles inscriptions aux maîtres de la science épigraphique, il adressa au Ministre de l'Instruction

¹ J. BOSCO, *Stèle votive punique d'El-Hofra*, dans *RSAC*, t. XLVI, 1919, p. 240-241.

² St. GSELL, *Texte explicatif des planches de Ad.-H.-Al. DELAMARE*, p. 125. Le n° 12 de la planche 129 est donné comme provenant de la « Place Royale ». Les stèles sont aujourd'hui au Musée du Louvre.

publique, au fur et à mesure de ses découvertes, de beaux et nombreux estampages, que la commission des inscriptions sémitiques ne tarda pas à lire et à utiliser.

«A la fin des travaux, Costa avait réuni plus de cent trente stèles provenant du même champ, où elles se trouvaient éparses à une distance plus ou moins grande les unes des autres, enterrées dans le sol à une profondeur de trente à quarante centimètres, et disposées sur une ligne parallèle au grand axe du coteau et occupant le milieu de ce dernier»¹.

Ce jardin Rousselot est une propriété qui appartient actuellement à M. Laloum². Le docteur Reboud, par l'expression «en amont de», a voulu désigner un terrain plus proche que le jardin Rousselot du sommet du coteau d'El-Hofra. C'est donc le terrain acquis depuis par la Société des Automobiles Renault qui est en cause. La ligne parallèle au grand axe du coteau est perpendiculaire à la *favissa* découverte en 1950. Il s'en est donc fallu de très peu que Costa ne trouvât dès 1875 les stèles de la *favissa*. Le fait que les stèles Costa étaient éparses, à une distance plus ou moins grande les unes des autres, semble indiquer que les stèles avaient été abandonnées là sans avoir pris place dans la *favissa*, mais il démontre aussi qu'il faut rechercher, plus haut que la *favissa*, le lieu d'implantation des stèles.

La «collection Costa» n'a pas été déposée au Musée de Constantine, mais elle a été envoyée au Musée du Louvre. Costa, qui mourut le 30 avril 1877, recueilli de Renan cet éloge funèbre : «M. Costa, de Constantine, sera respecté de tous ceux qu'intéresse l'épigraphie sémitique. Il avait fait des fouilles suivies dans l'emplacement antique appelé Koudiat-Ati, et en avait tiré une centaine de textes puniques, dont plusieurs paraissent très importants. Espérons que les fruits de son activité ne soient pas perdus pour la science et viennent enrichir quelqu'une de nos collections»³.

Vers 1903, on exhumait, sur la propriété Joseph-Ferrando⁴, trois autres inscriptions votives et huit anépigraphes. Elles ont été encadrées dans une grotte artificielle⁵. On sait par J. Bosco qu'elles ont été photographiées en 1905 en présence de MM. Toutain et Berger⁶. J. Bosco lui-même recueillait le 25 novembre 1912 des débris de la clinique du docteur Martin, actuellement Hôtel Transatlantique, une stèle dont le fac-similé a été reproduit dans le tome XLVI du *Recueil des Notices et Mémoires*, de la Société archéologique de Constantine⁷.

Les stèles d'El-Hofra, découvertes avant 1950, ont été étudiées dans les publications suivantes :

Corpus Inscriptionum Semiticarum, t. I, fasc. IV.

GAHEN, *Inscriptions puniques et néo-puniques de Constantine (El-Hofra)*, dans *RSAC*, t. XIX, 1878, p. 252-283.

BERGER, *Inscriptions de Constantine au Musée du Louvre*, dans *Actes du XI^e Congrès international des Orientalistes*, 4^e Section, *Langues sémitiques*, p. 273-294.

¹ Docteur V. REBOUD, *Quelques mots sur les stèles néo-puniques découvertes par Lazare Costa*, dans *RSAC*, t. XVIII, 1876-1877, p. 445-447.

² Ce jardin, qui appartenait en 1875 à M. Rousselot, a depuis changé trois fois de propriétaire : Monti, Panis, Laloum.

³ E. RENAN, *Rapport sur les travaux du Conseil de la Société asiatique pendant l'année 1876-1877*, dans *JA*, t. X, 1877, p. 16. Cf. dans *l'Indépendant de Constantine* du 4 mai 1877 le discours prononcé sur sa tombe par le Président de la Société archéologique.

⁴ Actuellement terrain Renault.

⁵ Où elles sont encore.

⁶ J. BOSCO, *Stèle votive punique d'El-Hofra*, dans *RSAC*, t. XLVI, 1912, p. 243.

⁷ J. BOSCO, *op. cit.*, p. 242.

LES DÉCOUVERTES

LIDZBARSKI, *Handbuch der nord-semitischen Epigraphik* (rubrique Costa), Weimar, 1898; et *Ephemeris für semitische Epigraphik*, Giessen, 1902-1915, p. 38 à 43.

CHABOT (Abbé), *Punica*, dans *Journal asiatique*, 1917, II, p. 38 à 79; et *RÉS*, 326 à 340, 1535 à 1565, et 1931 à 1934¹.

Au cours du mois de mai 1950, la Société des Automobiles Renault commençait la construction, à Constantine, d'un vaste garage sur la pente sud-est de la colline d'El-Hofra.

C'est à 150 mètres environ des bâtiments de l'Hôtel Transatlantique et au sud-est que l'entreprise Rossi, chargée des travaux du garage, a ouvert avec une pelle mécanique une tranchée sur le chemin même qui reliait la rue Dal Piaz à la « Villa Ferrando ». Le chemin est marqué sur la carte au 1/5.000° de Constantine; son orientation est sud-ouest — nord-est, c'est-à-dire que son axe est perpendiculaire à l'axe long du coteau, lequel s'allonge du nord-ouest au sud-est.

Les premières stèles ont été heurtées par la pelle mécanique le samedi 6 mai, à vingt-cinq mètres à l'est — nord-est de la rue Dal Piaz. A partir de ce point, les stèles ont été trouvées à un mètre de profondeur moyenne, sur une longueur de soixante-quinze mètres environ. Les stèles étaient posées à plat sur le sol dur qui avait été légèrement creusé.

Elles avaient été tassées dans une *favissa*. La hauteur du dépôt ne dépassait pas l'épaisseur de quatre stèles tandis que la largeur variait de 0 m. 50 à un mètre.

Les stèles étaient presque toutes brisées et au milieu d'elles on a recueilli des fragments de poterie, notamment des débris d'*unguentaria*. Deux monnaies ont été découvertes dans les remblais : l'une au type du cheval courant à gauche avec les lettres phéniciennes *MN*, la seconde datant de Claude.

En dehors de la *favissa*, vers le sud-est, les travaux du garage ont nivelé le sol à plusieurs mètres au-dessous du niveau de la colline. Au cours des opérations de déblaiement, on a mis au jour de rares fragments d'architecture : pierres taillées, soit en calcaire, soit en pierre très tendre de couleur blanche. Parmi ces fragments d'architecture, on peut mentionner une partie du fût d'une colonne sans cannelure (pierre tendre)² et une pierre de forme triangulaire (calcaire bleu). Au nord-ouest et en remontant vers l'Hôtel Transatlantique, un sondage a permis de découvrir, brisé en deux, un fragment en pierre tendre correspondant au sommet d'une colonne cannelée.

Au total ce sont sept cents stèles ou fragments qui ont été transportés au Musée Gustave-Mercier. Les stèles entières sont rares et les demi-stèles nombreuses. Cependant, à part quelques exceptions, il n'a pas été possible de reconstituer des stèles entières par réunion de deux fragments. Ou bien il existe une autre *favissa* non retrouvée malgré nos recherches, ou

¹ Une stèle Costa se trouve au Musée G.-Mercier (n° 58 de la nomenclature Chabot, dans *Punica*). Hinglais, alors conservateur du Musée de Constantine, adressait en 1905 au *Bulletin archéologique du Comité...* (p. ccv), la note suivante : « Le tome XVIII (année 1876-1877) du *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine* contient un certain nombre de planches où sont reproduites des stèles néo-puniques découvertes à Constantine et transportées depuis à Paris. L'une d'elles (n° 11 de la planche IV) a échappé à l'expatriation. On vient de la retrouver enfouie dans un jardin et de la déposer au Musée. J'ai pu ainsi constater des inexactitudes dans la planche qui la reproduit. Elle donne, sous l'inscription, une table à trous disposés en deux séries de quatre, tandis que la pierre n'en comporte qu'une, et comme elle ne pouvait pas avoir subi de nouvelles mutilations depuis qu'elle a été dessinée, ne peut-on croire qu'il y a là une erreur du dessinateur ». Cette stèle a été publiée par l'abbé Chabot dans *RÉS*, 1543. Elle manque à l'inventaire actuel du Musée.

² A l'examen, une inscription latine est apparue gravée sur cette colonne, inscription difficile à lire.

LE SANCTUAIRE PUNIQUE D'EL-HOFRA

bien de nombreuses stèles ont été arrachées à la colline pour être remployées à une certaine époque dans des constructions.

Les stèles montrent des inscriptions en caractères puniques ou néopuniques, en caractères grecs et en caractères latins, d'où la division de notre relevé en :

- inscriptions puniques et néopuniques;
- inscriptions grecques et latines.

CHAPITRE II

LES INSCRIPTIONS PUNIQUES ET NÉOPUNIQUES

par

L'ABBÉ R. CHARLIER

*La lecture des inscriptions est l'œuvre commune
de l'abbé R. CHARLIER et de A. BERTHIER*

APERÇU GÉNÉRAL

Les nouvelles inscriptions puniques de Constantine que nous présentons ici sont variées sous tout rapport.

Pour qui les parcourt des yeux, ce qui frappe à première vue, c'est leur écriture.

Leur paléographie est particulièrement instructive.

D'une manière générale, elle ne révèle pas une très grande ancienneté de nos documents écrits, en ce sens que les caractères comparables à ceux des anciennes ou moyennes inscriptions phéniciennes sont rares. Mais certaines de nos écritures présentent un faciès ancien, trapu, massif, dont certaines lettres rappellent les écritures phéniciennes archaïques et qu'on peut comparer avec les inscriptions n^{os} 165 et 167 du *CIS* (t. I); voir, par exemple, nos planches III, C; XI, A; XIX, A; XXI, A, B, C et D.

Quant à l'écriture si caractéristique, aux hastes allongées et sinueuses, c'est, en général l'écriture punique propre à Carthage. Voir nos planches III, D; VII, B; VIII, B; XXV, C.

Il arrive qu'une seule lettre néopunique se glisse dans des textes entièrement transcrits en punique. Ce fait n'est pas en soi l'indice d'une évolution de l'écriture. En effet, le *H* néopunique apparaît déjà dans une inscription araméenne de 680 av. J.-C. (voir le *CIS*, t. II, 17, l. 1). On ne s'étonnera donc pas de rencontrer dans quelques-unes de nos inscriptions puniques, une lettre néopunique isolée : le *H*, précisément, représentant l'article; voir nos planches XV, B, l. 3; XVII, B, l. 3; inscr. 100, l. 3.

Ph. Berger, étudiant les stèles de Constantine au Musée du Louvre, écrivait qu'il «suffisait de jeter les yeux sur les inscriptions de Constantine pour y reconnaître une écriture intermédiaire entre le punique et le néopunique (voir les *Actes du XI^e Congrès international des Orientalistes*, Paris, 1898, p. 275). Aujourd'hui qu'un nouvel apport d'inscriptions est venu enrichir l'épigraphie punique de Constantine, on ne pourrait plus s'exprimer de la sorte.

Si de la paléographie nous passons à la phonétique, il semble que nos textes n'abusent pas de l'emploi des *matres lectionis*. On ne les rencontre guère que dans quelques noms, qui par ailleurs reviennent fréquemment, comme *rbt*, parfois transcrit *rb't* et *rb't*; *Tnt*, transcrit deux fois *Tynt*; *ndr* «vœu», transcrit *n'dr*, etc.; *ndr* «a voué», transcrit *nd'r*; *pn*, transcrit

pn, *p'n* et *p'n'*; enfin, dans le terme *bšrm*, transcrit *bšrm*, *bšr'm* et *bšr'm*. Quelques noms propres étrangers semblent également transcrits avec l'une ou l'autre *mater lectionis*. Ainsi *MNYWS*, 49; *MSYGY*, 119; *TPLY'S*, 140; *PLNYS*, 47. Dans certains cas, l'emploi des *mater lectionis* est un indice d'une évolution marquée de l'écriture. Cependant, si l'on ne connaît pas l'existence des *mater lectionis* en phénicien archaïque, le paléohébraïque et le moabite les employaient déjà; elles apparaissent sur les *ostraka* de Samarie, au IX^e siècle av. J.-C.; elles deviennent courantes dans l'inscription de Siloé, vers 700 av. J.-C. (voir sur cette matière J.-G. FÉVRIER, *Histoire de l'écriture*, Paris, Payot, 1948, chap. VII, § 2, *L'alphabet phénicien*).

Mais c'est dans la transposition des gutturales que la phonétique paraît subir, dans nos textes, les variations les plus fréquentes. Pour *Ba'al*, nous avons *B'l* et *Bhl*; pour *Hmn* nous avons, *'mn* et *'mn*; pour *khn*, *k'n*.

Dans le groupe des sillantes, l'échange paraît beaucoup moins fréquent (*'š* pour *'z*).

La morphologie atteste indubitablement trois formes pour le pronom suffixe de la 3^e pers. masc. sing.

D'abord la forme traditionnelle *Y* (*lmlky*, inscr. 56 à 58; 61 et 62; *'dny*, inscr. 121; *'ny*, inscr. 43; *gly*, inscr. 200).

Ensuite *aleph*, prononcé *o* (*q'l*; *brk*). Voir l'inscription punique en lettres grecques (pl. XXVIII, A) avec *κουλω*, transcrivant *šl7*, et *βαραχω*, transcrivant *brk*.

Enfin, la forme *M*. Voir *lmlkm*, inscr. 59, 60 et 64; *ndrm*, inscr. 27 et 121; *qlm*, 142 et 160.

Pour le démonstratif, la forme *'š* pour *'z* semble également attestée. Voir planche III, A, l. 2, et inscr. 162, l. 2.

La particule *'yt* et *'t*, comme marque de l'accusatif, n'est pas rare.

Signalons aussi la présence de la particule de l'optatif *ly*; voir *lysm'*, inscr. 32, planche IV, C.

Enfin, il semble que nos inscriptions aient livré un certain nombre de mots nouveaux ou rares, comme : *mštr* ou *mys'tr*, inscr. 74 à 81; *p(f)trh*, inscr. 85; *ns' l'lm*, inscr. 87; *qšt*, inscr. 100; *'lf* (?), inscr. 88; *mqrm*, inscr. 89; *krt*, inscr. 94; *hšm*, inscr. 101; *gg'*, inscr. 42; *mš*, inscr. 48; *tmy'*, inscr. 104 et 103.

Un mot de notre écriture néopunique.

La transition entre l'écriture punique et néopunique se fait d'une manière insensible : il n'y a pas de saut brusque. D'abord, dégradation progressive des caractères puniques qui ne sont cependant pas encore néopuniques. Puis quelques lettres néopuniques seulement apparaissent dans un texte purement punique par ailleurs. Dans la suite, le mélange s'accuse davantage, pour arriver enfin à l'écriture néopunique sans mélange, avec la distinction souvent difficile, que tous les sémitisants connaissent bien, entre les *b*, *d*, *r*; les *n* et les *t*; les *p* et les *k*; les *z*, les *s* et les *š*.

Les belles néopuniques sont rares; voir toutefois planche XV, A.

L'une d'elles (pl. IV, B) présente des caractères tout à fait comparables à ceux des néopuniques de Tripolitaine.

Il va sans dire que l'usage des *mater lectionis* est ici plus fréquent que dans l'écriture punique.

Il convient de souligner également la disproportion flagrante entre le nombre d'inscriptions puniques et le nombre d'inscriptions néopuniques. Sur 278 inscr. complètes ou par-

telles, nous relevons 244 inscr. puniques contre 32 inscr. franchement néopuniques, et 2 inscr. contenant 3 lettres néopuniques, toutes les autres étant puniques. A première vue, et sans tenir compte d'autres facteurs qui ont pu intervenir, on en arrive à conclure que la période punique a été beaucoup plus longue que la période néopunique.

Nous avons relevé plus haut le caractère progressif et continu de l'évolution de l'écriture punique à Constantine.

Si nos observations sont exactes, peut-être faut-il attribuer ce phénomène au fait que le milieu punique de Constantine s'est trouvé, durant une longue période de temps, à l'abri des secousses et des épreuves violentes qui ont affecté Carthage et son territoire propre.

L'onomastique de nos inscriptions révèle que les noms propres latins sont très rares, tant dans les inscriptions néopuniques que puniques; ceux d'origine grecque seraient comparativement un peu plus nombreux. Quant aux noms propres qui paraissent indigènes ou berbères, sans doute sont-ils plus nombreux que ceux désignés ci-dessus, mais ils sont littéralement submergés par la masse des noms propres puniques ou phéniciens.

Quelques inscriptions latines furent trouvées parmi les stèles puniques dans la *favis*sa.

La grande originalité de nos inscriptions réside dans les différentes locutions, pour ainsi dire stéréotypées, qu'elles comportent; locutions qui ont fait l'objet depuis l'apparition du *CIS* (t. I, 294) d'études intermittentes et sur lesquelles l'attention des savants s'est de nouveau portée depuis quelque quinze ans. Citons : *mlk 'dm*; *mlk 'mr*; *ml'k 'mr*; *mlk*; *mlk 'dm bšrm btm* et *bšrm btm*. Ces deux derniers termes se présentent avec des graphies différentes.

Nous avons groupé ces locutions d'après la place qu'elles occupent dans le corps de l'inscription. On en trouvera la disposition au n° 28.

Devant la masse imposante de nos nouveaux textes puniques et néopuniques (près de 300), nous avons hésité sur l'ordre à adopter dans leur présentation.

Sans doute l'ordre chronologique eût-il donné une vue plus saisissante de la société punique de Constantine avant et après la chute de Carthage. Mais une chronologie établie d'après l'ornementation des stèles et l'évolution de l'écriture eût exigé une étude prolongée, à laquelle s'opposait la nécessité de publier sitôt que possible les nouveaux textes découverts. L'ordre consistant à présenter d'abord les textes puniques, ensuite les textes néopuniques, semblait s'imposer. Mais en procédant de la sorte, on ne pouvait tenir suffisamment compte ni de la variété, ni de l'intérêt intrinsèque des textes. Il nous a donc paru préférable de grouper nos inscriptions d'après le contenu des textes.

On trouvera donc la disposition suivante :

1. Dédicaces types à Ba'al Hammon et à Tanit; à Ba'al Addir et autres divinités possibles (inscr. 1 à 27);
2. Inscriptions présentant les locutions : *mlk 'dm*; *mlk 'mr*; *ml'k 'mr*; *mlk*; *mlk 'dm bšrm btm*; *bšrm btm* (inscr. 28 à 56);
3. Inscriptions avec chronologie (inscr. 56 à 64);
4. Inscriptions sacerdotales (inscr. 65 à 72);
5. Inscriptions militaires (inscr. 74 à 81);
6. Inscriptions portant un titre, un nom de fonction ou de métier (inscr. 82 à 101);
7. Inscriptions avec toponymes et ethniques (inscr. 102 à 111);

8. Dédicants se disant «citoyen» de tel endroit (112 à 115);
 9. Rédactions particulières (inscr. 116 à 122);
 10. Rédactions diverses et ordinaires (123 à la fin).

Il va sans dire qu'une telle disposition ne pouvait être absolue dans la pratique. Il est des inscriptions que le contexte permettait de classer sous l'une ou l'autre rubrique; il a fallu choisir.

En terminant, nous nous excusons des lectures douteuses, hésitantes, trop nombreuses à notre gré. Il faut dire que souvent l'état de la pierre, la maladresse du lapicide, la grossièreté de l'écriture, furent pour nous autant d'obstacles que nous n'avons pu toujours surmonter.

Que si, parfois, nous nous sommes risqués à quelque interprétation hardie, voire même hasardeuse, que le lecteur veuille bien ne voir là que suggestion plus ou moins plausible.

Avant tout, notre but a été de mettre sous les yeux des spécialistes, et le moins imparfaitement possible, l'ensemble des nouveaux textes puniques de Constantine, parmi lesquels un bon nombre, pensons-nous, sont d'une réelle importance.

1. — PUN.

(Pl. XIX, A)

Partie supérieure d'une stèle en calcaire bleu. Haut. 0 m. 30; larg. 0 m. 18; ép. 0 m. 10. Fronton triangulaire encadré de deux acrotères. Au sommet, dans un cadre triangulaire marqué par un simple trait, main, complétée par le dessin de l'avant-bras. Sous le fronton, corniche ornée d'oves supportée par deux colonnes ioniques flanquant une inscription de quatre lignes. Sous l'inscription, bandeau de lignes ondulées.

ⲡ ⲓⲕⲓ ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ	1
ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ	2
ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ	3
ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ	4

- 1 Au Seigneur, à Ba'al Hammon ce
- 2 qu'a voué 'Abdarami
- 3 fils de 'Azruba'al; il a entendu sa
- 4 voix, il l'a béni.

Belle écriture soignée.

L. 1. La grande majorité des stèles de Constantine comportent cette adresse au dieu et concernent Ba'al Hammon.

L. 2. ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ : le CIS connaît ⲛⲟⲩⲉ[ⲛ], 3769, et ⲛⲟⲩⲉ[ⲛ], 109.

L. 3-4. ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ : le plus grand nombre des stèles de la présente série se terminent par cette formule eulogique ou ses variantes.

ⲛⲟⲩⲉ : pour cette forme, la lecture *iamé* semble assurée par une de nos inscriptions puniques transcrite en lettres grecques (pl. XXVIII, A, l. 4). La forme verbale ⲛⲟⲩⲉ γ est transcrite ααωω (dans le texte : ααωω). La première syllabe, ⲛ, transcrite αα(αα), rendait donc le son a; dans la *scriptio plena* de la forme ⲛⲟⲩⲉ γ, le 'ayin

IMPRIMERIE NATIONALE

J. 401001

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

